

McKee Info Quotidien N° 504 du 23 Novembre 2003

Arrestation de Ould Haïdalla et de ses proches **LES ÉPOUSES DES DÉTENUS S'ORGANISENT**

Le black out continue de régner sur les arrestations de Haïdalla et de ses proches qui depuis leurs arrestations au lendemain du scrutin du 7 novembre n'ont pas fait signe de vie. Détenus à la prison civile de Beila sans motif d'inculpation formellement formulé par le Procureur de la République, ils restent ballotés entre ce dernier qui est censé s'occuper de leur dossier et la police qui semble encore exercer son droit de garde à vue. Une situation de non droit selon les avocats de la défense qui se battent depuis le début de cette affaire pour rétablir leurs clients dans leurs droits.

Suite en page 3



Mr. Haba Ould
Mohamad Vati

Arrestation de Ould Haïdalla et de ses proches

suite de la page 1

Les épouses des détenus s'organisent

De son côté, l'opposition qui vient de se réorganiser en mettant en place un Forum pour le Salut Démocratique promet de dépasser ses gesticulations et de faire quelque chose pour la libération inconditionnelle des détenus. Les familles des victimes ne sont pas non plus en reste. Elles ont marché ce jeudi sur le Palais de Justice pour avoir des informations précises sur leurs proches.

C'est ainsi qu'une bonne centaine de femmes se sont regroupées la matinée du jeudi dernier au portail du Palais avant de se voir confisquer leurs pancartes revendicatives qu'elles portaient et qu'elles ne soient dispersées pacifiquement par la police. Selon

Mariam mint Haba, file de M Haba Ould Mohamed Vall (notre photo) qui s'exprimait au nom des femmes: " Nous sommes venus pour rencontrer le Procureur de la République afin qu'il nous édifie sur le sort de nos proches. "

Malheureusement, ce dernier ne l'entendait pas de la même oreille et était resté terré dans son bureau sous bonne protection policière.

Notons qu'à l'issue de cette manifestation, un caméraman allemand accusé par la police d'avoir filmé l'événement a été arrêté. L'officier de police dirigeant les opérations que nous avons approché accuse le photographe d'avoir filmé la police en action ce qui, visiblement, ne plaît pas à nos hommes en tenue qui, apparem-

ment, tiennent beaucoup à leur image mais qui oublie que les journalistes tiennent à faire eux aussi, leur travail protégé par la constitution : le droit d'informer.

Pour l'officier de police qui s'adressait aux journalistes présents sur les lieux : " Nous n'en voulons pas à votre collègue. Je vous invite à aller le raisonner. Il faut qu'il nous restitue ce film. S'il s'exécute il est libre. ". Finalement, notre confrère allemand n'a pas voulu enlever le film de sa camera pour le restituer à la Police et il fut embarqué par les hommes en tenue. Espérons qu'il ne se retrouvera pas à Beila pour avoir filmé !

BAKARI GUËYE